

Directives

AL-ANON

L'expérience partagée de membres Al-Anon et Alateen.

Directives pour les réunions électroniques Al-Anon

FG-39

Les Groupes Familiaux Al-Anon reconnaissent le potentiel et la valeur de l'Internet et des autres moyens de communications électroniques pour transmettre des informations concernant Al-Anon et offrir de l'aide et du réconfort aux familles et aux amis des alcooliques. Al-Anon ne soutient, ne s'oppose ni n'appuie aucun fournisseur de services informatiques ou système de communications particuliers. Les membres Al-Anon qui participent à des réunions électroniques sont encouragés à transmettre le message d'espoir et de réconfort Al-Anon aux membres éventuels, à ceux qui continuent de souffrir de l'impact de la consommation d'alcool d'une autre personne.

QUI PEUT FORMER UNE RÉUNION ÉLECTRONIQUE ?

Le développement, les fondations et les fonctions de la réunion sont la responsabilité des personnes qualifiées pour devenir des membres. Un ministre du culte, un médecin, un travailleur social ou un membre AA *peuvent suggérer la formation d'une réunion électronique* pourvu que les membres Al-Anon inscrivent puis animent ces réunions. **Aucun individu, membre ou non-membre, n'a l'autorité de présélectionner les participants ou de les empêcher de participer. De telles actions devraient seulement être prises par la conscience de groupe.**

Lorsque deux ou plusieurs parents ou amis d'alcooliques se réunissent pour résoudre leur problème commun, ils peuvent s'inscrire en tant que réunion électronique Al-Anon auprès du Bureau des Services Mondiaux (BSM) pourvu que, comme groupe, ils n'aient aucune autre affiliation, que leur réunion soit ouverte à tout membre Al-Anon et qu'ils respectent les Traditions.

PAR OÙ COMMENCER ?

Voici l'essentiel pour commencer une réunion électronique :

- Déterminez le genre de groupe que vous souhaitez former.
- Trouvez un prestataire de service Internet ou un site électronique hôte.
- Consultez le dépliant *Renseignements sur les réunions électroniques Al-Anon (S-60)*
- Communiquez avec le BSM pour obtenir un formulaire d'inscription/de mise à jour pour les réunions électroniques.
- Sélectionnez un nom adapté au groupe.
- Inscrivez-vous auprès du BSM.

QUEL NOM DEVONS-NOUS CHOISIR ?

Un nom qui inclut le jour de la réunion ou une expression typique de notre programme serait attrayant. Le nom d'une réunion ne devrait pas suggérer une affiliation quelconque avec un autre programme en douze étapes, un groupe d'aide individuelle, une entreprise commerciale, une agence, un groupe religieux, un établissement de réhabilitation ou autre entreprise de l'extérieur, y compris le fournisseur de service ou l'adresse du site Web.

RAPPELONS-NOUS...

- Dorénavant, les adresses Internet (URL) et les adresses électroniques ne peuvent plus posséder plus de 40 caractères.
- **L'URL doit être un lien direct à la page de la réunion.**
- Veuillez faire part immédiatement au BSM de tout changement concernant les informations relatives à votre réunion (ex. : Personne contact du BSM, adresse postale courante, jour et heure de la réunion, adresse du site Web et/ou électronique).

QUELLES SONT LES CARACTÉRISTIQUES D'UNE RÉUNION ÉLECTRONIQUE ?

Médias – Les réunions se déroulent par l'intermédiaire de nombreux moyens électroniques y compris en ligne et par téléphone.

Caractéristiques – une réunion en ligne doit se faire inscrire selon l'un des critères suivants : Courrier électronique, clavardage ou babillard électronique. Il se peut que chaque réunion n'ait qu'une seule caractéristique.

Type – Les réunions **fermées** sont réservées à tous les membres Al-Anon actuels et éventuels; c'est-à-dire aux personnes dont la vie personnelle est ou a été profondément affectée par une proche relation avec un buveur problème. Dans les réunions **ouvertes**, les membres Al-Anon racontent leur histoire à toute personne concernée par le mal familial de l'alcoolisme. Il est suggéré aux membres d'éviter toute discussion ou critique au sujet de l'alcoolique, le commérage ou de révéler des détails intimes de leurs problèmes.

ANONYMAT

Les membres gardent l'anonymat des autres personnes appartenant aux fraternités Al-Anon/Alateen et AA. Cela implique de ne révéler à personne – pas même aux membres de la famille, aux amis et à d'autres membres – les adresses électroniques, les noms des utilisateurs ou les témoignages provenant d'une réunion.

Nous avons tous besoin de nous sentir en sécurité et de savoir que rien de ce que nous partageons ne sera révélé. Cela implique aussi de ne pas recopier ou envoyer des témoignages écrits à d'autres personnes. Nous nous sentons libres de nous exprimer en présence d'autres membres Al-Anon parce que nous pouvons être sûrs que ce que nous disons sera gardé confidentiel.

POUVONS-NOUS UTILISER DE LA DOCUMENTATION APPROUVÉE PAR LA CONFÉRENCE (DAC) AU COURS DES RÉUNIONS ÉLECTRONIQUES ?

Chaque année, et pour cette-là année seulement, les réunions électroniques inscrites au Bureau des Services Mondiaux peuvent demander la permission à Al-Anon Family Groups, Inc. d'utiliser les Douze Étapes, les Douze Traditions, les Douze Concepts, la Formule de Bienvenue suggérée, la Formule pour clore les réunions, ainsi que de courts extraits (un paragraphe maximum) de la Documentation Approuvée par la Conférence (DAC) **en format texte**, dans leurs réunions. La permission de citer de la DAC est donnée sous certaines conditions qui sont préalablement stipulées et qui peuvent être révoquées si ces conditions ne sont pas remplies.

Dans l'esprit d'unité, il est suggéré que seule la Documentation Approuvée par la Conférence (CAL) soit utilisée lors des réunions. L'utilisation ou les références à des publications de l'extérieur ne sont pas encouragées.*

*Veuillez consulter la rubrique du Condensé des Politiques du *Manuel de Service Al-Anon/Alateen* (FP-24/27) et les deux publications Al-Anon, *Ici, parlons Al-Anon* (FP-53) et *Le point de vue Al-Anon* (FP-45) pour obtenir plus d'informations.

POUVONS-NOUS AFFICHER DU MATÉRIEL AL-ANON SUR LES SITES WEB DE NOS RÉUNIONS ?

La liste du matériel qui peut être reproduit électroniquement peut être obtenue auprès du BSM ou sur le site Web pour les membres au www.al-anon.alateen.org/members.

EXISTE-T-IL UNE FORMULE TYPE PARTICULIÈRE POUR LES RÉUNIONS ÉLECTRONIQUES ?

Les réunions électroniques utilisent la même formule type pour les réunions que les réunions face-à-face. La seule chose qui diffère est la façon de donner son témoignage. N'importe quel sujet relatif à Al-Anon peut être utilisé pour une réunion.

COMMENT NOUS INSCRIRE AU BSM ?

Vous pouvez écrire, téléphoner, envoyer un courriel ou faire votre demande par télécopieur pour obtenir un formulaire d'inscription/de mise à jour. Après inscription de la réunion, le formulaire de demande pour reproduire de la documentation est envoyé à l'adresse postale courante de la réunion. Les formulaires de permission pour reproduire de la documentation doivent être remplis chaque année. **Les permissions de reproduction de documentation sont accordées pour les réunions, non le site Web sur lequel la réunion loue un espace.**

***Note : Le BSM inscrira une réunion électronique qui se désigne comme un groupe Al-Anon électronique avec l'entente tacite qu'il respectera les Traditions et que les réunions seront ouvertes à tout membre Al-Anon.**

COMMENT POUVONS-NOUS ATTENDRE DU BSM ?

L'inscription au BSM assure le lien avec la fraternité mondiale Al-Anon. Quand vous inscrivez votre réunion électronique, vous êtes assurés d'un soutien constant par le BSM. De plus vous recevrez :

- Un dossier – en format électronique – contenant des informations sur des sujets variés tels que les formules de réunions suggérées, de la documentation et du matériel de service. Ces informations peuvent être affichées et mises à la disposition de tous les membres.
- L'accès au *Manuel de Service Al-Anon/Alateen* (FP-24/27) sur notre site Web pour les membres et le matériel de service pour favoriser la croissance du groupe.
- Les bulletins de nouvelles du BSM, les annonces, les lettres d'appel du BSM et autres envois de courrier périodiques.

- Les formulaires annuels de permission pour reproduire en ligne la documentation sont envoyés à la réunion pour renouveler leur permission d'utiliser les Douze Étapes, les Douze Traditions, les Douze Concepts de Service, la Formule de Bienvenue et de clôture suggérée ainsi que de courts extraits (n'excédant pas un paragraphe) de la DAC au cours de la réunion.
- L'adresse de votre réunion électronique sera incluse dans la liste des réunions électroniques du BSM.

LA SEPTIÈME TRADITION :

Notre Tradition d'autofinancement suggère au groupe de s'occuper prioritairement des dépenses encourues par le coût de l'opération de la réunion. Les dépenses peuvent inclure : le loyer (liste du serveur), la boîte postale de la réunion et les fournitures. Les fonds restants devraient être envoyés au BSM pour le soutien d'Al-Anon et d'Alateen à travers le monde. Les réunions ne devraient jamais appuyer, financer ou prêter leur nom à des organisations de l'extérieur, y compris à des sites Web.

Voici des suggestions provenant de membres appartenant à des réunions électroniques :

- Les membres peuvent envoyer leurs contributions à un Trésorier qu'ils auront élu.
- Le Président ou la Présidente peut faire la demande des contributions par courrier en début de semaine.
- Les membres peuvent directement envoyer au BSM leurs contributions avec le numéro d'identification électronique attribué par le BSM ou le nom inscrit de la réunion.
- Les membres sont encouragés à faire des contributions anniversaires au BSM.
- **Comme toutes les réunions Al-Anon, les réunions électroniques devraient inclure le rapport mensuel ou trimestriel du Trésorier.**

QUELQUES SUGGESTIONS CONCERNANT LES NOUVEAUX VENUS

- Envisagez l'élaboration d'un processus d'accueil des nouveaux venus et expliquez comment Al-Anon et votre réunion électronique en particulier, fonctionnent. Par exemple, vous pouvez envoyer un courrier électronique de bienvenue à tous les membres inscrits ou élire un serviteur de confiance pour accueillir les nouveaux venus.
- Informez les nouveaux venus au sujet de la DAC – les membres qui n'ont jamais assisté à une réunion en personne ou vu la présentation de documentation ne sont peut-être pas conscients que la DAC existe.

SERVITEURS DE CONFIANCE

Ci-après, la description des postes de service proposés par les réunions électroniques Al-Anon. Tout comme ce serait le cas pour une réunion face-à-face, il devrait y avoir un système de rotation pour tous les postes de service d'une réunion électronique.

- **Personne contact du BSM** – un membre qui assiste régulièrement à la réunion, qui peut aussi bien recevoir du courrier postal que du courrier électronique. La personne contact du BSM reçoit du courrier provenant du BSM et le présente lors de la réunion.
- **Président/Modérateur** – ouvre/clôt la réunion, présente les sujets de discussions et fait office de modérateur comme indiqué dans la formule type pour les réunions.
- **Responsable de l'accueil** – accueille les membres et répond aux questions des nouveaux venus concernant la réunion.
- **Le Trésorier** – fait la collecte des contributions de la Septième Tradition, maintient les fonds de la réunion, fait un rapport des revenus/dépenses à intervalles réguliers et rappelle aux membres la nécessité de faire des contributions au BSM.
- **Secrétaire ou facilitateur** – peut mettre à jour la liste des réunions et/ou s'occuper de tous problèmes techniques.

